



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20230706-20230706_18-DE
Reçu le 19/07/2023
Publié le 19/07/2023

N° 20230706-18

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 JUILLET 2023 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 29 juin 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 6 juillet 2023 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Isabelle ROCHE-LACOMBE, Thomas BARNERIAS, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Frédéric CHONIER, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Didier STURMA, Éric BOUCOURT, Farida LAÏD, Philippe BARRAU, Didier CORNET, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Philippe BLANCHOZ à Bernard VIGNAUD
Mohammed OULABBI à Philippe CAYRE
Patrick SAUZEDDE à Marina DA COSTA
Pépita RODRIGUEZ à Jean-Pierre DUBOST
Frédérique BARADUC à Frédéric CHONIER
Rachel BOURNIER à Tony BERNARD
Hélène BOUDON à Martine MUNOZ
Pierre CONTIE à Catherine PAPUT
Francis ROUX à Éric BOUCOURT
Jean-François DELAIRE à Sophie DELAIGUE
Caroline GUELON à Pierre ROZE

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Michel LAVEST, Daniel BERTHUCAT, Ghislaine DUBIEN, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Alexandra VIRLOGEUX, Georges LOPEZ, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, André DEBOST.

Conseiller.e.s ayant voix délibérative : Christine PETRUCCI, Patrice BION

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

**APPROBATION DU NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR DE L'AIRE
D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE (AAGV) DE THIERS**

Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président

Conseiller.e.s en exercice :

58

Conseiller.e.s présent.e.s :

35

Suppléant.e.s ayant voix
délibérative :

2

Conseiller.e.s représenté.e.s :

11

Total votants :

48

AR Prefecture

063-200070712-20230706-20230706_18-DE
Reçu le 19/07/2023
Publié le 19/07/2023

Vu la loi n°217-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et la citoyenneté, et notamment son article 149 ;
Vu le décret n°2019-1478 du 26 décembre 2019 ;
Vu l'arrêté du 8 juin 2021 ;

Considérant qu'il est nécessaire d'adopter un règlement intérieur d'aire d'accueil des gens du voyage régissant les rapports des usagers entre eux et avec la collectivité gestionnaire ;

La mise en place d'un règlement intérieur type poursuit plusieurs objectifs, et notamment :

- Harmoniser les pratiques à l'échelle nationale pour garantir les mêmes droits à tous ;
- Éviter les clauses abusives ou superflues au regard de la réglementation.

En application du principe de cohérence départementale, les pilotes du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage (SDAHGV) du Puy-de-Dôme 2023-2028 proposent aux Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) gestionnaires des aires d'accueil de se doter d'un règlement intérieur et d'une tarification harmonisée (annexe 5).

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le nouveau règlement intérieur de l'AAGV de THIERS ;
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à la présente délibération.

TOTAL VOTANTS : 48

Conseillers présents : 37

Représentés : 11

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 48

Pour : 48

Contre :

Abstentions :

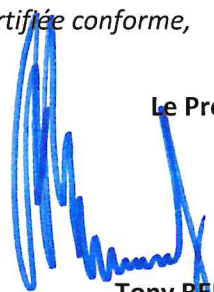
Pour ampliation certifiée conforme,

Le secrétaire de séance



Thomas BARNERIAS

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

